

**CADRIN  
MAYER  
AVOCATS**

*"Sous toutes réserves"*

*Par courriel seulement*

Rosemère, le 28 juillet 2009

**Me Véronique Dubois**  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la bourse  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage  
bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

---

**Objet : Lettre de confirmation de participation de  
l'Union des municipalités du Québec  
R-3704-2009**  
**N/dossier : 40 117-068**

---

Chère consoeur,

La présente a pour but d'informer la Régie de l'énergie que l'UMQ désire participer au dossier mentionné en rubrique.

Suite à la réception et à l'étude des réponses du Distributeur à la demande de renseignements de la Régie, l'UMQ verra à déposer ses observations dans les délais impartis, le cas échéant.

Nous comprenons que le présent dossier est assujéti au nouveau Guide de paiement de frais 2009, mais que la Régie ne requière pas la présentation préalable d'un budget de participation. Si un tel budget s'avérait nécessaire pour les intervenants du présent dossier, nous vous prions de nous en aviser et nous vous acheminerons celui-ci sans délai.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

**Steve Cadrin, avocat**

SC

c.c. : Me Éric Fraser, *Hydro-Québec*

123, boul. Labelle, bureau 101  
Rosemère (Québec) J7A 2G9  
Tél. : 450.420-2929  
Fax. : 450.420-2190